

CUMUL DES MANDATS :

Avant même l'élaboration de la réforme, le gouvernement reporte à la fin du quinquennat l'entrée en vigueur de l'interdiction du cumul des mandats pour les parlementaires, une annonce qui a aussitôt...

Achat d'or AC NUMISMATIQUE
Ne vendez rien sans nous contacter!
ACHAT - VENTE - EXPERTISE Cliquez ici

Accueil > Social - Economie - Département - Aisne - La Fère - Caumont - Chauny - Commenchon - Coucy-le-Château-Auffrique - La Neuville-en-Beine - Tergnier - Ugny-le-Gay - Villequier-Aumont

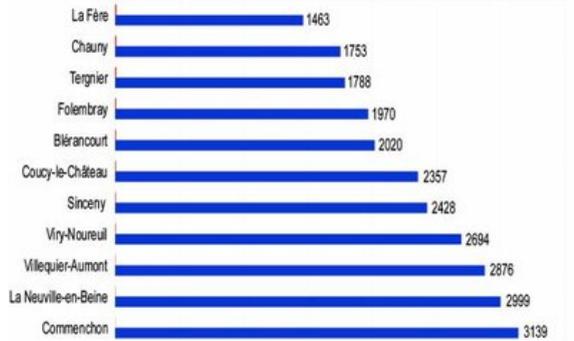
Les salaires ne sont pas élevés

Publié le lundi 28 janvier 2013 à 14H00 - Vu 167 fois

Partager Réagissez

PAYS CHAUNOIS - Les dernières données fournies par l'Insee et le ministère des Finances, reprises par le site Salairemoyen.com, ne sont guère réjouissantes pour notre territoire.

Ce n'est pas réellement une surprise : la ville de Chauny, dont le taux de chômage culmine à plus de 15 %, ne fait pas partie des communes les plus riches de France. Au contraire. Son classement 2012, établi par le site Internet cité ci-dessus, la place en queue de peloton (29 212e sur 36 171 communes). Tergnier fait légèrement mieux au niveau du classement par revenu de ménage ; La Fère est encore plus mal lotie (voir encadré).



Le salaire mensuel médian par habitant est plus faible dans les « grandes » villes du Pays chaunois.

Salaire médian à Chauny : 1 753 €/mois

Dans le détail, il s'avère que le revenu mensuel moyen par ménage s'élève pour Chauny à 2 176 euros. Cette statistique a été calculée sur un total de 5 394 ménages pour 11 952 habitants. Le revenu médian se situe, quant à lui, à 1 753 euros. Cela signifie que 50 % des ménages disposent par mois de plus de 1 753 de revenus mais que 50 % sont en dessous de ce chiffre.

Dans le Chaunois, la palme de la meilleure moyenne mensuelle, toujours par ménage, revient à la commune de Commenchon (3 139 euros) devant celle de La Neuville-en-Beine (2 999 euros) et Caumont (2 865 euros). Longtemps considéré comme « Le Neuilly chaunois », Villequier-Aumont (2 876) ne pointe qu'à la quatrième place.

Meilleur niveau de vie à Villequier-Aumont

Cette dernière commune peut toutefois se consoler puisque d'après le site Salairemoyen.com, elle domine le classement du niveau de vie (1 768 euros par ménage et par mois). Elle pointe ainsi au 5 098e rang sur 36 171 communes. « Le niveau de vie est obtenu en divisant le revenu par ménage par les unités de consommation (UC) de ce ménage. Le premier adulte compte pour 1 UC, les plus de 14 ans pour 0,5 UC, les moins de 14 ans pour 0,3 UC. Ce calcul permet d'avoir une bonne idée du revenu réel disponible des ménages en tenant compte du fait que certaines dépenses sont partagées quand plusieurs personnes vivent sous le même toit », est-il précisé.

Dans le canton de Chauny, Villequier-Aumont devance Commenchon (1 728 euros), Ugny-le-Gay (1 722 euros) ou encore Caumont (1 600 euros). Chauny ferme la marche avec un petit 1 208 euros mensuel.

PAS MIEUX A TERGNIER ; PIRE A LA FERÉ

Si Tergnier fait mieux que Chauny concernant le revenu médian mensuel (1 788 euros contre 1 753) et au classement national par revenu de ménage (28 722e contre 29 212e), son revenu moyen mensuel par ménage est inférieur à celui de la cité des Singes (2 074 euros contre 2 176 euros).

Pour La Fère, la situation des revenus est encore moins réjouissante : le revenu médian mensuel est de 1 463 euros ; le revenu mensuel moyen par ménage est de 1 798 euros. Au classement national, la cité de l'Artilleur pointe à la 31 277e place...

En revanche, c'est mieux dans le canton de Coucy, le chef-lieu affiche ainsi un salaire mensuel médian par ménage de 2 357 euros/mois. Il devance Blérancourt avec 2 020 euros et Folembray avec 1 970 euros. Les communes du Pays chaunois sont très loin du premier de la classe, la commune de Saint-Nom-La-Bretèche, située dans les Yvelines. Ce département s'accapare huit des dix premières place.

Ludovic QUILLET

Tweeteer 0 J'aime 0 Envoyer

Réagissez

Contribution : *

Identifiant : *

A suivre

Votre horoscope 2013

Spécial SQBB



Votez

Allez-vous continuer à acheter des plats cuisinés ?

Oui Non Voter

Tous les votes Général

Dans la même rubrique

- Les voyages entretiennent l'amitié
- Aux prud'hommes, les ex-Nexans indemnisés
- L'art de discourir avec le Rotary
- MUSIQUE / Boogie-woogie métissé
- Mobilisation cantonale contre le cambriolage
- Carte scolaire : un avant-projet qui dérange

L'info en direct

- Jean-Pierre Balligand démissionne 22H07
- La ville en quête de sa nouvelle star 20H07 - Saint-Quentin
- H&M : "ça ne peut être qu'un plus pour nous" 20H03 - Saint-Quentin
- Philippe Pinta réélu à la chambre d'agriculture 20H01 - Aisne
- Athlétisme : Marie Gayot veut conserver sa couronne 19H15 - Aisne
- Boxe : Guillaume Frénois, challenger européen 18H59 - Aisne
- Pas de régime « sans selle » pour le cheval 18H45 - Chauny
- Mobilisation des parents d'élèves 18H42 - Bichancourt



Le Journal vidéo du jour, édition du soir 18H00



Les autres infos

Les + lus

Depuis 5 jours

- Fronde au lycée Pierre-de-La-Ramée
- Alerte aux perchlorates dans l'eau
- Pluies verglaçantes : la situation s'améliore
- Manifestation, dégradations et intervention de la police à La Ramée

Depuis 1 mois